

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° I-1057

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 37

À la fin, substituer au montant :

« 21 515 000 000 € »

le montant :

« 16 515 000 000 € ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est prévu d'augmenter une fois encore de façon conséquente la contribution de la France au budget de l'Union européenne en passant de 20,5 milliards d'euros en 2018 à 21,5 milliards en 2019.

Or, afin de neutraliser les effets néfastes d'une grande partie des décisions de Bruxelles sur nos finances publiques, il est au contraire nécessaire de diminuer de façon substantielle notre contribution.